

Le développement de l'artisanat d'art

La CMA de l'Ariège vous accompagne dans la promotion de vos produits et savoir-faire et vous aide à renforcer votre notoriété

► Objectif

Renforcer la notoriété de l'entreprise artisanale par un accompagnement dans la promotion des produits et des savoir-faire.

► Bénéficiaires

Entreprises d'artisanat d'art inscrites au répertoire des métiers.

► Prestation

La CMA vous apporte diverses prestations, à savoir :

- la promotion des métiers d'art avec la Route régionale des métiers d'art et le site Internet de la Création Artisanale en Midi-Pyrénées (CREAMIP) : www.creamip.com ,
- la préparation à la candidature au prix départemental SEMA des professionnels, (Société d'Encouragement des Métiers d'Art)
- la diffusion d'informations ciblées (prix, salons, concours...),
- l'accompagnement pour la participation à des salons ou expositions organisées par la CMA ou par des partenaires,
- le conseil au développement de l'entreprise d'artisanat d'art,
- les conseils préalables pour l'attribution du label « Entreprise du Patrimoine Vivant ».
- les conseils préalables pour l'attribution de la mention spécifique Artisan d'Art.

► Modalités

Rendez-vous individualisé

► Références

La CMA est partenaire de la Route de l'artisanat et des métiers d'art de Midi-Pyrénées et du site Internet www.creamip.com.

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00
Gérard ROUX
Courriel : g.roux@cm-ariege.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ariège

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation